



Prévention Habitat

Aménager son logement pour une autonomie durable



Présentation de l'atelier

Cet atelier vise à prévenir la perte d'autonomie à leur domicile des personnes retraitées de plus de 55 ans. Il est composé de 4 séances et d'une réunion préalable d'information.

Chaque séance apporte des conseils pratiques sur les aides techniques facilitant le maintien à domicile, des informations sur les étapes de construction d'un projet d'aménagement du logement et sur les aides publiques disponibles.

Les séances durent environ 2h avec un minimum de 8 personnes et un maximum de 15 afin de faciliter les échanges.

La participation à cet atelier est gratuite.

Réunion d'information

La réunion d'information, en amont des séances, a deux objectifs :

- Sensibiliser le public sur les bonnes pratiques favorisant une autonomie durable.
- Permettre l'inscription aux 4 séances de prévention.

Elle peut s'intégrer au sein d'un forum, d'une animation spécifique englobant d'autres thématiques

Les + de l'IFPEK

Un réseau d'experts et de professionnels en santé pour préserver l'autonomie des personnes retraitées.

Programme des séances

Quatre séances «cafés conseils habitat» animées par un(e) ergothérapeute

Séance 1 : Comment garder son indépendance et son autonomie en toute sécurité ?

Recueil et analyse des besoins des participants dans leurs situations de vie quotidienne. Cette première évaluation a pour objet d'identifier le profil des participants et les situations à risque. Elle permettra ensuite de déterminer les actions et les aides à envisager au plus proche de leurs besoins.

Séance 2 : Aides techniques, trucs et astuces : comment se simplifier la vie ?

Cette séance permet de présenter une première sélection d'aides techniques, au regard de la première évaluation et de les tester dans des mises en situation.

Séance 3 : Quels travaux pour quels besoins avec quels financements ?

Accompagnement à la construction d'un projet d'aménagement du logement et sur les adaptations possibles pièce par pièce. Informations sur les financements, le volet énergétique et les personnes ressources du secteur avec le CDHAT. A l'issue de cet atelier, une seconde évaluation est réalisée afin de recueillir le niveau de satisfaction des participants et d'évaluer les apports ou acquis.

Séance 4 : Où en êtes-vous dans vos projets ?

Cette séance sera réalisée 3 à 4 mois après la séance 3 pour faire le point sur les actions et les réalisations de chacun. Une large place sera laissée aux échanges pour répondre aux questions spécifiques des participants. Une dernière évaluation sera conduite pour faire le point sur l'avancée des projets.

Tout au long des séances une documentation (papier ou numérique) est fournie aux participants.



ASSOCIATION IFPEK
Pôle formation Continue,
Prévention en santé
12 rue Jean-Louis Bertrand
35000 RENNES
33 (0)2 99 59 01 82
formation.continue@ifpek.org

